



Bilan financier de 2013 à 2016

L'activité syndicale, ce sont des rencontres, des colloques, des stages, des instances démocratiques... qui ne sont possibles que grâce aux cotisations des adhérent-es. Plus, il y a d'adhésions, plus l'activité peut être riche !

Le congrès est l'occasion de présenter à chaque adhérent-e un bilan financier qui relate l'activité engagée les 3 dernières années. Voici les éléments budgétaires soumis au vote. Par souci de transparence et de lisibilité, la présentation de ceux-ci concerne d'une part les exercices du siège national et d'autre part ceux des académies et départements.

Activités concernant le siège national

L'exercice 2013/2014, est à l'équilibre. Les exercices 2014/2015 et 2015/2016 sont excédentaires.

Produits

| | 2013/2014 | 2014/2015 | 2015/2016 |
|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| PARTS NATIONALES (cotisations) | 1 347 548,00 € | 1 412 099,00 € | 1 436 330,00 € |
| SOLIDARITE | 13 141,00 € | 42 765,00 € | 41 775,00 € |
| VENTES | 2 300,00 € | 1 913,00 € | 3 281,00 € |
| PUBLICITE | 37 456,00 € | 50 749,00 € | 55 646,00 € |
| CONTRIBUTIONS DE FONCTIONNEMENT | 22 083,00 € | 26 449,00 € | 26 008,00 € |
| TOTAL DES PRODUITS | 1 422 528,00 € | 1 533 975,00 € | 1 563 040,00 € |
| TOTAL DES CHARGES | 1 421 894,00 € | 1 428 348,00 € | 1 375 450,00 € |
| RESULTAT D'EXERCICE | 634,00 € | 105 627,00 € | 187 590,00 € |

Transparence financière

Depuis la mise en application de la loi sur la transparence financière (2010), l'ensemble des comptes des entités départementales et académiques (56 départements et 33 académies) est intégré à la comptabilité du siège national.

Celle-ci est contrôlée et vérifiée par un expert-comptable, les comptes sont ensuite certifiés par un commissaire aux comptes et publiés au Journal Officiel. Cette obligation a un coût pour le SNEP de 20000 euros.

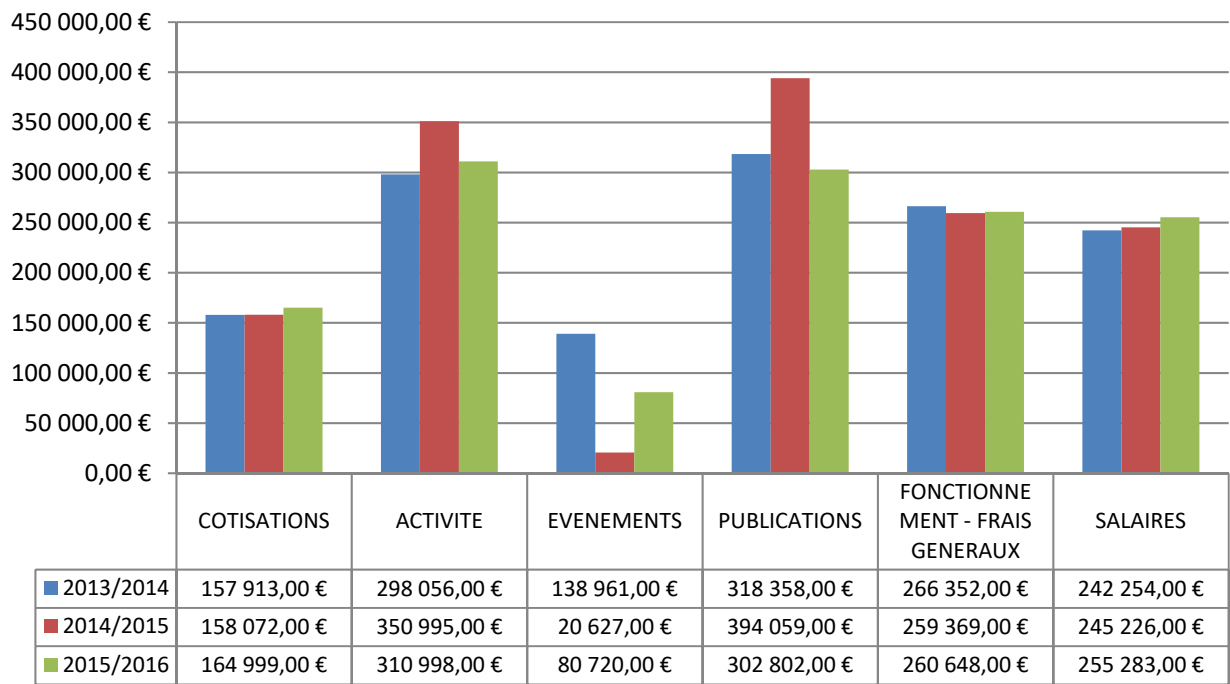
En 2013/2014, ont été organisés le congrès national à Vogüé (137 900 euros) ainsi que le colloque sur l'Egalité au Sénat (1000 euros).

En 2014/2015, ont été organisés 2 colloques (programmes et primaire 20 627 euros), et 13 stages nationaux.

En 2015/2016, ont été organisés 6 stages nationaux ainsi que la campagne « carton rouge à la Ministre ». Le prochain congrès national à Montpellier et l'organisation du colloque « EPS et réussite de tous » des 17 et 18 novembre 2016 ont été pour une partie budgétisés sur cet exercice.

Les excédents réalisés l'ont été grâce à l'augmentation du nombre d'adhérents (9675 en 2013/2014, 10143 en 2014/2015 (+ 468) et 10041 en 2015/2016 (-102), ainsi qu'à la maîtrise d'un certain nombre de dépenses (fournitures, téléphone.) L'ensemble des lignes budgétaires restant cependant assez stables.

CHARGES DU SIEGE



Etude plus précise sur l'année 2014/2015 :

Le premier budget reste les publications avec les bulletins nationaux d'information et la réalisation du SNEP-Atout, outil indispensable aux adhérents.

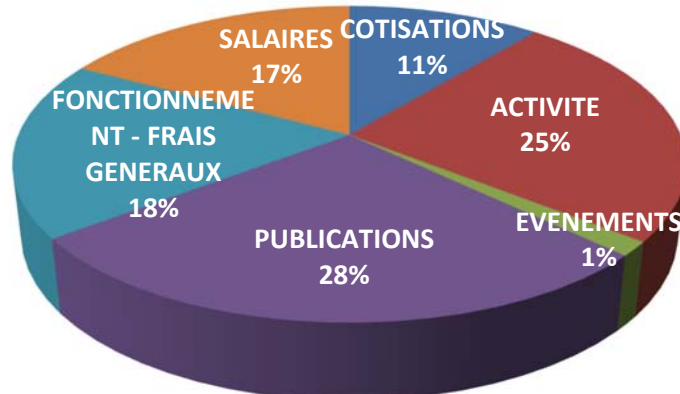
Le second budget concerne l'activité du national, elle recouvre les frais de déplacements, d'hébergements des responsables nationaux ainsi que la prise en charge des stages (13 organisés) et des instances statutaires.

Le troisième budget concerne les frais de fonctionnement et les frais généraux inhérents à l'activité déployée.

Le quatrième budget correspond aux salaires de notre secrétariat technique (5 temps pleins et 1 temps partiel) qui fournit un travail de conception nécessaire à notre ambition de défendre la profession et sa discipline.

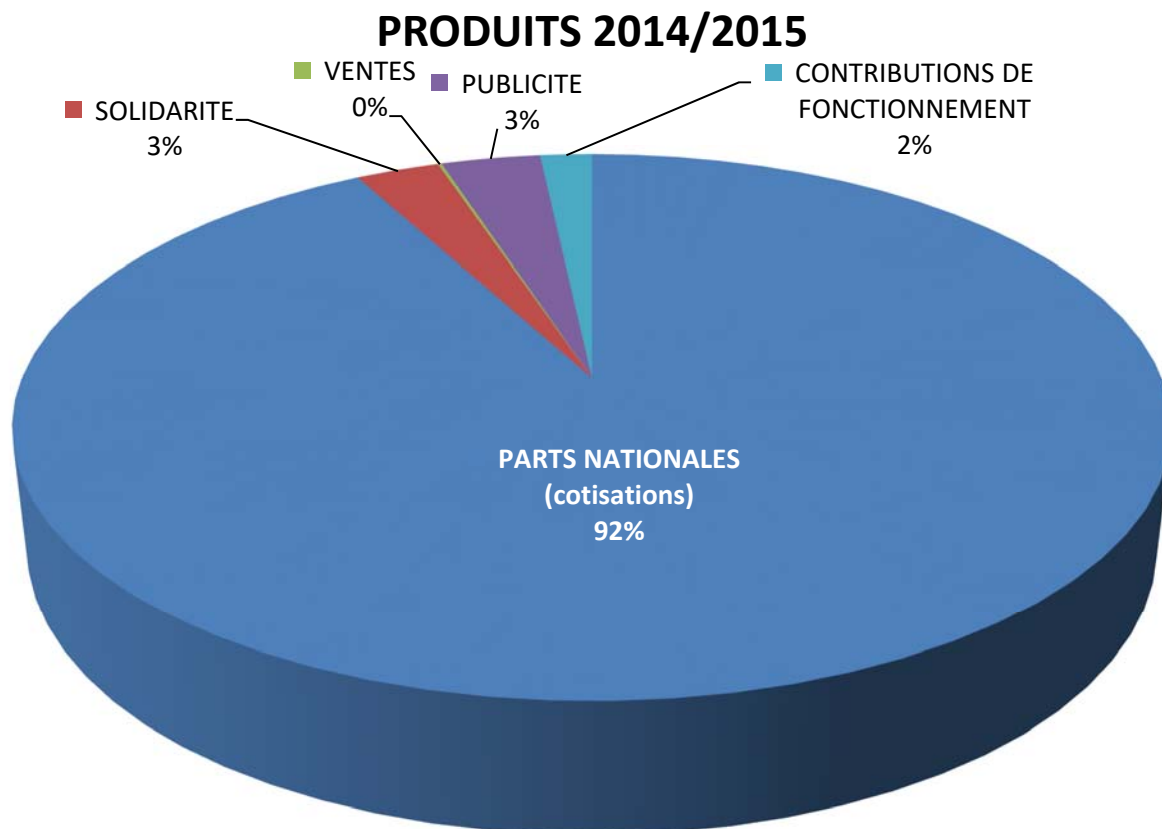
Le cinquième budget correspond aux versements des cotisations aux organismes fédéraux et internationaux, notamment la FSU.

CHARGES 2014/2015



Les produits se répartissent de la manière suivante :

92% sont issus des seules cotisations, 3% proviennent de la publicité (dans les bulletins), 3% ont été versés par les entités académiques et départementales au titre d'aide à l'activité déployée et 2% sont des contributions de fonctionnement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, la garantie de pouvoir développer une activité forte et ambitieuse, de proposer des initiatives originales et d'engager des luttes (qui risquent de se multiplier..) est étroitement liée à la syndicalisation.



Les excédents dégagés lors des deux derniers exercices permettront l'organisation avec sérénité des deux événements importants de 2016/2017 :

- Le colloque « EPS et la réussite de tous » du 17 et 18 novembre 2016 où 450 personnes échangeront pendant deux jours.
- Le Congrès National à Montpellier qui réunit 250 personnes, instance statutaire qui permet au SNEP de se doter de mandats forts et ambitieux.

Activités concernant les académies et départements

89 trésoriers et trésorières en métropole et outre-mer gèrent efficacement les finances du SNEP.

Les recettes sont essentiellement le résultat de la part de la cotisation revenant à l'académie (41,50 euros par syndiqué).

L'exercice 2013/2014 est légèrement déficitaire. Comme pour le national, les deux exercices 2014/2015 et 2015/2016 sont excédentaires.

L'activité correspond aux frais de déplacements (réunions institutionnelles et réunions de bureaux) et aux frais d'hébergements (stages, instances...) et à l'action (banderoles, diverses campagnes menées...)

Le fonctionnement couvre les frais de téléphonie, de locaux, d'informatique et de fournitures.

Les bulletins correspondent à l'information envers les collègues.

| PRODUITS DES ACADEMIES ET DEPARTEMENTS | | | |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| | 2013/2014 | 2014/2015 | 2015/2016 |
| COTISATIONS (Parts académiques) | 423 342,00 € | 463 619,00 € | 457 926,00 € |
| DONS - SOLIDARITE | 9 540,00 € | 500,00 € | 4 490,00 € |
| VENTES | 223,00 € | 191,00 € | 20,00 € |
| TOTAL | 433 105,00 € | 464 310,00 € | 462 436,00 € |
| CHARGES DES ACADEMIES ET DEPARTEMENTS | | | |
| | 2013/2014 | 2014/2015 | 2015/2016 |
| ACTIVITE | 130 509,00 € | 118 274,00 € | 180 900,00 € |
| FONCTIONNEMENT | 205 925,00 € | 198 593,00 € | 119 541,00 € |
| BULLETINS | 74 989,00 € | 91 203,00 € | 78 797,00 € |
| COTISATIONS | 3 161,00 € | 2 966,00 € | 1 846,00 € |
| DONS - AIDE | 20 571,00 € | 40 500,00 € | 45 189,00 € |
| TOTAL | 435 155,00 € | 451 536,00 € | 426 273,00 € |
| RESULTAT D'EXERCICE | -2 050,00 € | 12 774,00 € | 36 163,00 € |

Comme vous pouvez le constater, la syndicalisation est déterminante. Appeler les collègues à se syndiquer massivement doit rester un objectif permanent. Celle-ci est la garantie d'une profession rassemblée, soucieuse de son avenir et déterminée à pouvoir peser contre les attaques massives dont elle est la cible.

Danièle PRZYBYLAK
Trésorière Nationale